

Ici, monnaie locale complémentaire acceptée

Il y a l'eusko à Bayonne, la pêche à Montreuil, le déodat à Saint-Dié-des-Vosges, le sol-violette à Toulouse et une trentaine d'autres monnaies aussi étranges que celles-ci sur le territoire national (plus une trentaine de projets en cours). Habitant de ces villes et des environs, on peut, avec, payer son pain, ses produits fermiers, la prestation d'un artisan, la consultation d'un médecin, ou divers services. On peut aussi recevoir son salaire sous cette forme ou en échanger contre des euros. Ce sont les monnaies locales complémentaires (MLC). Elles sont issues d'initiatives associatives soutenues en général par une collectivité locale. Elles sont légales, à condition de respecter certaines règles, et reconnues officiellement par l'État depuis la loi relative à l'économie sociale et solidaire de juillet 2014.

Une monnaie "vertueuse"

En période de crise, ce mode de paiement incarne des valeurs qui semblent avoir été bannies de la monnaie officielle, l'euro: la proximité, la solidarité, la transparence. Il n'a pas pour autant vocation à se substituer à l'euro. Comme son nom l'indique, il est complémentaire. Pour les acteurs de la démarche, les monnaies locales permettent de "reprendre la main" sur une économie locale, de la dynamiser et de favoriser son développement. Le principe consiste à faire circuler une devise qui échappe au système financier habituel, à la thésaurisation et à la spéculation. Quand on sait que 97% des transactions monétaires internationales passe par les marchés financiers, payer son pain avec une monnaie "vertueuse" n'a rien d'anecdotique ou de d'utopique. Ce n'est pas un caprice d'écolo ou de bobos, c'est une démarche responsable.

Des valeurs citoyennes

Ces monnaies sont plus que de simples moyens d'échange et comportent le plus souvent des spécificités. Certaines accompagnent un système de financement de l'emploi et ou de prestations sociales, d'autres orientent la consommation vers des produits éthiques, vers des denrées issues de l'agriculture biologique ou raisonnée. La plupart dynamise les circuits courts et s'inscrit ainsi dans une démarche de développement durable. Toutes sensibilisent leurs utilisateurs aux valeurs citoyennes et insufflent une autre manière de se confronter à l'argent et à la consommation. Dans tous les cas, les monnaies locales complémentaires créent du lien social par l'appartenance à un réseau dédié et grâce au partage de valeurs communes que permet la réappropriation citoyenne de la monnaie et de ses usages.

Alternative durant la crise

La France est loin d'être à la pointe de la démarche. De nombreuses villes ou régions, dans de nombreux pays, ont mis en place ce mode d'échange. Le Brésil et le Japon par exemple ont une grande expérience en la matière. Près de 5 000 MLC existeraient aujourd'hui dans le monde. Et parfois depuis bien longtemps. Créée en 1934 pendant la grande dépression par de petits patrons zurichoïses, une société coopérative sans but lucratif émet sa propre monnaie : le wir. L'objectif était de créer une organisation d'entraide et de suppléer à la pénurie d'argent liquide due, selon les initiateurs, à une excessive thésaurisation de la monnaie. Aujourd'hui, le wir circule encore au sein d'un réseau de PME adhérentes.

En plein marasme économique, des Grecs, un peu partout dans le pays, ont créé des monnaies locales afin de s'en sortir. Inspirés des SEL, système d'échange local, "ancêtre" des MLC, ils ont inventé le TEM pour échanger leurs compétences, le fruit de leur jardin ou quelques vêtements cousus main.

Pour en savoir plus :

La fiche pratique : " Tout savoir sur les monnaies locales complémentaires "